

TAMADI, association loi 1901

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DU samedi 10 juin 2017 tenue à Vallet (44), France.

Présents :

26 Membres actifs présents (sur 43) :

AJZ-Association des Jeunes de Zammour (représentée par Zammouri Abbes), Bogatepe Cev Der (représenté par Kutlay Gurcihan), Campagne Isabelle, Dave Benoît, Dave Véronique, Deruy Cécile, Ekta Parishad (représenté par Patel Nirbhay Singh), Fekritama (représenté par Raveromampionona Solomon Zanarivony), Nothern peasant federation (représenté par Moo), le Mouvement des Sans Terre (représenté par Jeova), Accueil Paysan Pays de la Loire, (représenté par Patricia Bretonnière) Henrotte Emile, Joulain Nathalie, Lebot Soazig, Lédéan Camille, Legrand Chantal, Mwiwata (représenté par Michael), Molinié Pierre, Nobilet Philippe, Tartier Annie, Véronique Dave, Sandy Courjal, Jean-Vicor Ivain, Françoise Fabre, Marie Françoise Briand, Marie-Annick Cussonneau.

5 membres actifs représentés :

Charles Mali, Philippe BROUINSARD, Loanna GIMNOPOULOU, JULIA Thibault, Guillaume CRIBIER.

Le quorum est donc atteint avec 31 membres actifs présents ou représentés sur 43.

1. Approbation du procès-verbal de l'A.G. du 11 Juin 2016

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale statutaire du 11 Juin 2016 tenue à Floreff (Belgique) est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport d'activités 2016

Le rapport d'activité 2016 est présenté. Chaque partenaire présente l'activité 2016 dans son pays, et les nouveaux partenaires (Brésil, Thaïlande, Accueil Paysan) se présentent. Une présentation des commissions et des pôles de bénévoles a lieu. Un point sur les ressources humaines (embauches, service civique, etc.) est fait.

3. Présentation et approbation des comptes et bilan 2016

Les comptes et bilan 2016 présentant un bénéfice de 6 985 € pour l'exercice 2016 sont diffusés à l'assemblée et approuvés à l'unanimité.

4. Quitus aux administrateurs

L'A.G. vote à l'unanimité des membres présents et représentés la décharge aux administrateurs pour leur gestion pendant l'exercice 2016.

5. Présentation des orientations 2017

Une information est communiquée à l'Assemblée concernant la rencontre des coordinateurs qui s'est tenue à Katni en Inde en Janvier 2017 et qui a donné lieu à un plan d'action de tous les partenaires. Puis chacun des partenaires présente ses projets pour 2017, tant concernant l'activité touristique que les projets de développement. Une présentation est faite des nouveaux voyages en Europe : Vélo Dépaysant et Alternatives Paysannes.

6. Budget prévisionnel 2017

Le budget 2017 est présenté et approuvé (voir budget 2017 dans le rapport d'activité 2016).

Celui-ci prévoit des recettes « voyages » d'un montant de 208.628 € et un bénéfice de l'exercice de 6 561 €. En comparaison les recettes de voyages s'élevaient en 2016 à 218 991 € (186 voyageurs). Le résultat cumulé resterait positif avec un bénéfice cumulé de 47 126 €.

7. Règlement intérieur

Les modifications de certaines parties du règlement intérieur ont été présentées à l'Assemblée et validées à l'unanimité.

8. Intégration de Véronique Dave au sein du CA de Tamadi

L'Assemblée générale valide à l'unanimité l'intégration de Véronique Dave dans le CA de Tamadi.

Fait à Vallet, le 10 juin 2017

Camille Lédéan
Co-Présidente

Emile Henrotte
Co-Président